



### **BELLE RENTRÉE EN LOIR-ET-CHER !**

**En cette rentrée scolaire 2016, les collèges publics accueillent près de 13 400 élèves. Le Conseil départemental s'engage pour garantir aux jeunes Loir-et-Chériens les meilleures conditions d'apprentissage. Il gère, entretient et rénove 26 collèges publics.**

**Des investissements importants sont consacrés à la restructuration et à l'entretien des établissements scolaires. Les agents du Conseil départemental (cuisiniers, agents d'entretien, agents techniques, etc.) sont pleinement mobilisés tout au long de l'année.**

- **Construire et entretenir les établissements**

Dans le département, 14 collèges sont neufs ou ont fait l'objet de réhabilitations importantes. En cette rentrée 2016, c'est le collège Saint-Exupéry de Contres qui est rénové et agrandi (*cf. communiqué de presse*).

Pour les années à venir, des travaux sont au programme dans les collèges de Morée, Saint-Laurent-Nouan, Bracieux, Neung-sur-Beuvron, Beauce la Romaine, Onzain et Blois (SEGPA du collège Michel-Bégon).

- **Des transports scolaires gratuits pour tous**

Cette année encore, les transports scolaires sont assurés gratuitement en Loir-et-Cher. Le coût moyen pour le Conseil départemental est de 1 200 € par an et par élève. Plus de 12 000 élèves sont transportés chaque année. Pour répondre au mieux aux besoins des familles, 255 circuits sont personnalisés sur le territoire ; un service efficace et sur-mesure.

Les parents d'élèves bénéficient également d'un service d'information en temps réel via l'envoi de SMS pour signaler tout retard, changement, etc. Toutes les informations sont mises à jour sur le site [www.route41.fr](http://www.route41.fr)

Des actions et campagnes de prévention sont menées régulièrement dans les collèges pour sensibiliser les jeunes aux comportements à adopter dans les cars scolaires et aux abords : port de vêtements rétro-réfléchissants, port de la ceinture, sortie du véhicule, etc.

C'est la dernière rentrée avec cette configuration puisque suite au vote de la loi NOTRe, le Conseil régional récupère la compétence des transports scolaires pour la rentrée 2017/2018.

#### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Le haut débit et du matériel informatique performant**

Les collèges du département sont équipés de matériel performant. Le Conseil départemental en assure la maintenance. Le renouvellement d'un tiers des ordinateurs est prévu dans les collèges cette année.

Concernant l'accès à Internet, 10 collèges vont bénéficier de la fibre optique en 2017 : Bracieux, Contres, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Neung-sur-Beuvron, Oucques, Beauce la Romaine, Saint-Aignan, Saint-Laurent-Nouan et Saint-Amand-Longpré. Le Conseil départemental prend en charge tous les abonnements Internet des collèges ainsi que la mise en place et l'abonnement des collèges à la fibre.

- **Garantir une restauration scolaire de qualité**

En charge de la restauration scolaire dans les collèges, le Département veut faire de la pause déjeuner un moment de plaisir où le « bien manger » est primordial. 1,4 millions de repas ont été servis dans les restaurants scolaires du département en 2015.

À noter : les repas sont préparés sur place par les cuisiniers du Conseil départemental.

Les priorités sont :

- lutter contre le gaspillage alimentaire (plusieurs actions de sensibilisation menées dans les établissements) ;
- privilégier les circuits de proximité (développer les produits locaux pour des repas sains et équilibrés).

D'ailleurs, le thème du Conseil départemental junior pour cette année scolaire est : « Les produits locaux en Loir-et-Cher ».

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12